



Construire sur terrain de mon neveu

Par **golaf**, le **09/05/2014** à **11:01**

je voudrais savoir si il est possible que mon oncle dont je suis le légataire universel peut construire un logement attenant à ma maison dont je suis le propriétaire afin que je puisse mieux m'occuper de lui;je suis aussi son curateur.

si cela est possible quel sont dans ce cas les droits à payer en cas de décès que faut il faire pour les réduire ou les mettre à zéro.

Par **Legalacte**, le **09/05/2014** à **15:42**

Bonjour,

Le plus simple est de voir avec un Notaire car il y a des solution qui seront moins pénalisantes pour vous lors du décès de cet oncle comme le bail à construction.